



U.C.S.A._cgt

Elections professionnelles reportées au Siège: ça va durer encore longtemps?

[2]

Le 21 novembre était programmée une énième réunion de négociation du protocole pré-électoral pour les élections professionnelles au Siège.

Dans le plus grand établissement de FTV, **les élections auraient normalement dû se dérouler en février 2013**, soit il y a 18 mois. Pour diverses raisons, l'échéance a été reportée de mois en mois. Dans le même temps, les élections se sont déroulées dans la quasi totalité des autres établissements régionaux et ultra marins. Seuls le Pôle Sud Ouest et la Guadeloupe n'ont pas encore voté.

Au Siège, une coalition Cfdt Snj Cgc refuse d'acter la répartition des salariés entre les collèges prévue dans le protocole pré électoral. Pourtant cette répartition est conforme à **l'accord collectif du 28 mai 2013 signé à l'unanimité**, conforme à **ce qui s'est pratiqué depuis des décennies à France 2 et France 3**, et surtout à **ce qui s'est passé dans les 12 autres établissements de FTV qui ont déjà voté**, y compris avec la signature des syndicats qui contestent ces mêmes dispositions au Siège...

La direction du travail de Paris (DIRECCTE) a été saisie le 20 août 2014 et pour une raison qu'on ignore, n'a toujours pas rendu sa décision. Compte tenu du retard accumulé et de l'absurdité de la situation, un nouveau tour de table était proposé ce 21 novembre pour tenter de débloquer les choses.

Pas question ont répondu les syndicats de la coalition qui campent sur leur position. Les élections ne pourront donc pas avoir lieu au Siège avant mars, voire avril ou mai 2015, soit **avec 27 mois de retard par rapport à la date initialement prévue, un incroyable record!**

Le décalage entre les différents établissements de FTV devient **vertigineux** puisque les élus du Siège vont entamer l'équivalent d'un troisième mandat par rapport à leurs collègues des autres établissements dont **certains auront déjà renouvelé 2 fois leurs instances dans le même intervalle**. Il faut savoir que des entreprises pluri établissements aussi importantes que la SNCF ou EDF, avec des dizaines de milliers de salariés, parviennent à voter à la même date. Mais visiblement, ce n'est pas possible à FTV.

Est-ce que **cette imposture** va durer encore longtemps? Jusqu'à quand les salariés du Siège seront-ils **privés du droit de choisir** leurs représentants? Quelle image du syndicalisme renvoient ces "syndicalistes" qui s'assoient ainsi sur les principes démocratiques les plus élémentaires?

La CGT dénonce ce scandale qui décrédibilise la représentation du personnel et affaiblit les instances représentatives du personnel du siège (CE, DP, CHSCT). La coalition Cfdt Snj Cgc de plus en plus coupée de la réalité de l'entreprise ne défend que ses postes. La direction peut se frotter les mains: c'est un boulevard pour sa gestion unilatérale que leur offre ces syndicalistes "professionnels de la profession".

Paris, le 26 novembre 2014